



Licenciement économique mon patron tarde à me donner les document

Par **rossito**, le **19/06/2014** à **18:55**

Bonjour je viens de signer un licenciement économique qui date du 12mai 2014 actuellement j'ai terminé mon préavis le 12 juin il se trouve que je n est pas encore pperçu mon salaire du mois de mai ni mon solde de tout compte ni aucun document je me retrouve sans aucun revenu mon employeur n a pas l air de s inquiété de ma situation que doit-je faire svp

Par **moisse**, le **20/06/2014** à **10:06**

Bonjour,

[citation] je viens de signer un licenciement économique qui date du 12mai 2014 [/citation]

C'est nouveau cà de signer un licenciement économique.

Vous venez de le subir et c'est tout.

Que dit votre employeur sur le retard apporté au versement du salaire de mai ?

Pour les documents votre employeur n'est que peu en retard, puisque votre dernier jour de travail date de 8 jours.

Vous pouvez réclamer salaires et documents devant la formation de référé du conseil des prudhommes.

Par **rossito**, le **25/06/2014** à **16:17**

Merci